

Ce document vous est offert par  
la Banque Carrefour de la sécurité sociale.

Il peut être diffusé librement, à condition de  
mentionner la source et l'URL

**Banque Carrefour  
de la  
Sécurité Sociale**

Chaussée Saint-Pierre 375  
B-1040 BRUXELLES

Tél: +32 2 741 83 11  
Fax: +32 2 741 83 00

## NOTE C101 (version 2)

**A l'attention de** : Mr Stockx Marc , BCSS  
**Copie à** : Busacca Anne-Marie, Peetroons Hubert  
**Contact** : Nerinckx Fabrice (Tél. 02/5101273)  
**Objet** : **flux A101 - consultation C101**  
**Nombre de pages** : 22

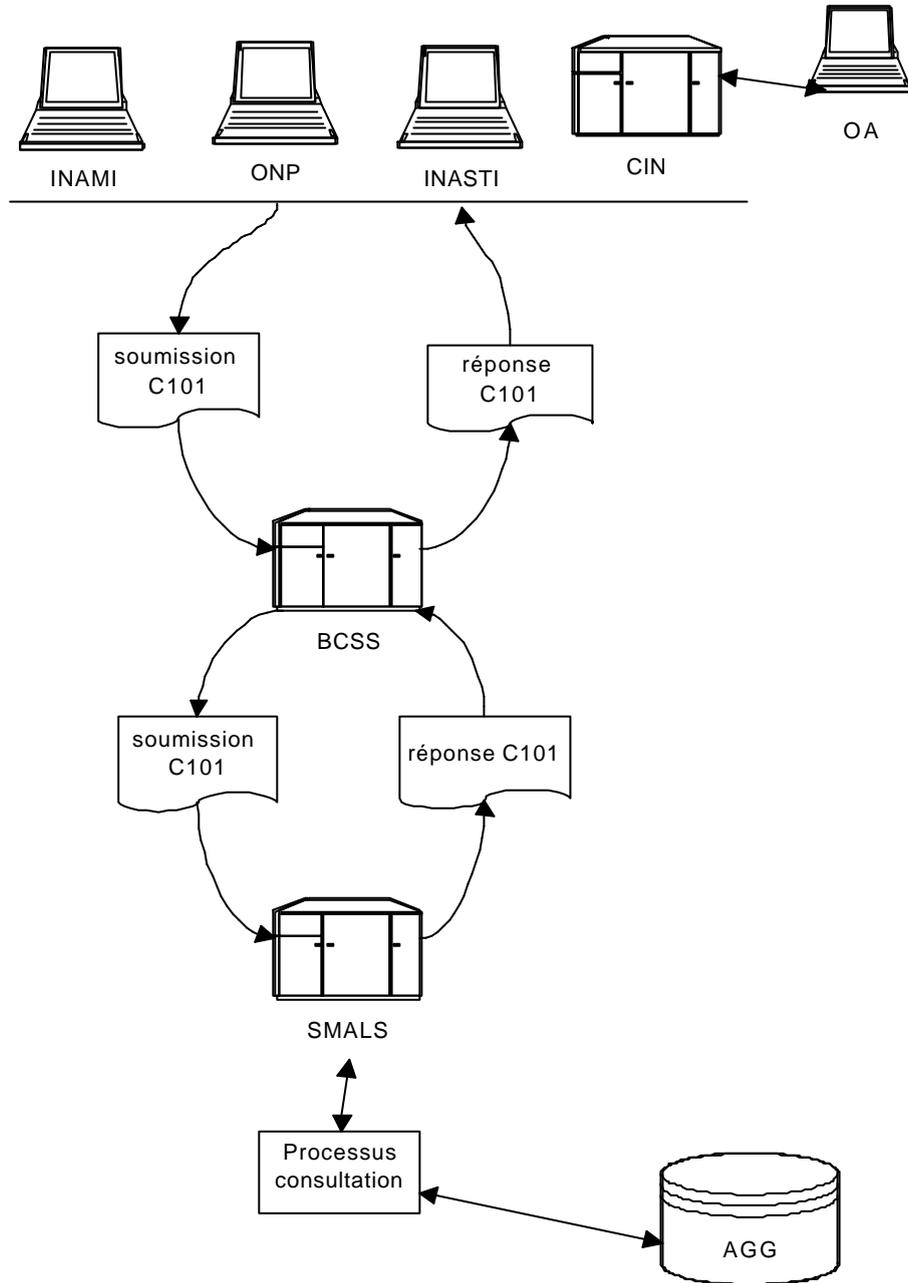
---

*L'objet de cette note est de présenter la proposition de flux de consultation du fichier de suivi des attestations soins de santé pour les pensionnés ( flux C101) établie par la SmaS-MvM. Cette consultation s'inscrit dans le cadre plus général du flux A101.*

1.	<i>Diagramme de flux</i> .....	4
2.	<i>Introduction</i> .....	5
3.	<i>Consultation</i> .....	6
3.1.	Accès et contrôle.....	6
3.2.	Technique.....	7
3.3.	Consultation du fichier de suivi par l'INAMI.....	7
3.4.	Consultation du fichier de suivi par les Organismes Assureurs.....	7
3.5.	Consultation du fichier de suivi par l'ONP et L'INASTI.....	7
3.6.	Consultation du fichier de suivi par l'Administration des Pensions.....	7
3.7.	Récapitulatif.....	8
4.	<i>Définition de la demande</i> .....	9
4.1.	Introduction.....	9
4.2.	Layout du message C101.....	10
4.3.	Zones .....	11
4.3.1.	Partie préfixe .....	11
4.3.2.	Partie datas .....	12
5.	<i>Traitement</i> .....	13
5.1.	Connexion APPC.....	13
5.2.	Contrôle de la soumission.....	13
5.3.	Time - out.....	13
5.4.	Codes erreurs.....	13
6.	<i>Définition de la réponse</i> .....	14
6.1.	Introduction.....	14
6.2.	Constitution du préfixe .....	15
6.2.2.	Constitution des données .....	16
6.2.2.1.	Niss et numéro d'attestation.....	16
6.2.2.2.	Test de l'institution.....	16
7.	<i>Output</i> .....	17
7.1.	<b>Réponse : Acceptation de la soumission</b> .....	17
7.1.1.	Description de la réponse globale.....	18
7.1.1.1.	Première partie datas : nombre d'attestations.....	18
7.1.1.2.	Seconde partie datas : table des attestations.....	18
7.1.2.	Description de la réponse détaillée .....	19
7.1.3.	ZONES.....	20
7.1.3.1.	Info drager :.....	20
7.1.3.2.	Taal : .....	20
7.1.3.3.	Algorithme : .....	20
7.1.3.4.	Autres zones : cfr description du flux A101. ....	20
7.2.	<b>Préfixe réponse : Rejet de la soumission suite à un problème réseau ou un problème applicatif</b> .....	21
7.3.	<b>Préfixe réponse : Rejet suite aux contrôles effectués par la Smals</b> .....	22

# 1. Diagramme de flux

## Consultation du fichier de suivi Attestations soins de santé pour les pensionnés



## 2. Introduction

L'objectif du flux C101 est de permettre la consultation du fichier de suivi des attestations soins de santé pour les pensionnés. Le fichier de suivi est nommé AGG.

Cette consultation s'inscrit dans le cadre plus général du flux A101. Pour plus d'informations à propos du circuit des attestations soins de santé pour les pensionnés, nous vous renvoyons à la documentation BCSS relative au A101 disponible sur leur site Internet.

La consultation du fichier de suivi s'effectuera en ligne à l'aide du protocole APPC.

### 3. Consultation

Plusieurs institutions du réseau Banque Carrefour désirent disposer de la consultation en ligne des attestations soins de santé pour les pensionnés enregistrées dans le fichier de suivi AGG.

Ces institutions sont :

- Les organismes de 'pensions' : ONP, INASTI
- Les organismes 'assureurs' : CIN, Mutualités, INAMI.

Afin de pouvoir répondre aux demandes de ces institutions , deux types de fonctionnalités sont à prévoir :

- Consultation d'une attestation sur base du **numéro d'attestation ( et du Niss)**
- Consultation de toutes les attestations sur base du **Niss**

Pour chacune des institutions ci-dessous, le flux C101 permet donc la consultation des attestations à partir d'un numéro d'attestation ( Nummer Bericht) et /ou à partir d'un numéro identifiant (Niss)

La consultation s'effectuant sur base du numéro Niss générera une réponse contenant quelques champs d'information à propos de toutes les attestations enregistrées dans le fichier de suivi pour ce Niss.

Cette consultation pourrait être ensuite suivie d'une nouvelle consultation à partir du Niss et du numéro d'attestation, seront alors fournies dans la réponse , les informations détaillées de cette attestation.

Bien entendu, la consultation peut s'effectuer directement sur base du Niss et du numéro d'attestation, seront alors fournies dans la réponse , les informations détaillées de cette attestation.

#### 3.1. Accès et contrôle

Les institutions désirant consulter le fichier de suivi des attestations soins de santé pour les pensionnés ne peuvent le faire que pour les Niss 'intégrés' dans les répertoires de la BCSS pour leur institution .

Ce filtre est pris en charge par la BCSS (contrôle d'intégration), mais aussi pour partie par la SmalS-MvM. En effet, afin de réglementer l'accès aux données de AGG, un contrôle doit être prévu afin d'offrir aux institutions, uniquement, la consultation de leurs propres attestations.

Ceci ne concerne pas l'INAMI susceptible de consulter chaque attestation dans son rôle d'organe de contrôle, il en est de même pour le CIN et les organismes assureurs.

### **3.2. Technique**

La demande de consultation fera l'objet d'un message BCSS du type **C101**.

Le protocole APPC sera utilisé pour la transmission.

### **3.3. Consultation du fichier de suivi par l'INAMI**

L'INAMI dans le cadre de ses compétences doit avoir la possibilité de consulter toutes les attestations délivrées.

### **3.4. Consultation du fichier de suivi par les Organismes Assureurs**

Les organismes assureurs désirent obtenir la consultation du fichier de suivi des attestations pour les pensionnés afin de leur accorder un droit correct aux soins de santé. Pour ces organismes, la consultation via le flux C101 est similaire à la consultation du fichier de suivi des bons de cotisations .

### **3.5. Consultation du fichier de suivi par l'ONP et L'INASTI**

Ces organismes désirent obtenir la consultation du fichier de suivi des attestations qu'ils ont délivrées.

### **3.6. Consultation du fichier de suivi par les institutions pour lesquelles le Cadastre des Pensions crée les attestations.**

La consultation du fichier de suivi par ces institutions n'est pas à l'ordre du jour.

Lorsque ces administrations désireront consulter le fichier de suivi, le flux C101 sera utilisé.

La consultation par ces institutions serait limitée aux attestations produites pour leur compte par PK.

### 3.7. Récapitulatif

- Institutions autorisées à émettre une soumission

Institution	secteur	Type	Code qualité
ONP	005	000	000
INASTI	015	000	002
INAMI	021	000	000
CIN (OA)	011	001	001

- Protocole à utiliser

	ONP	INASTI	PK	INAMI	OA
A101 de l'ONP	APPC			APPC	APPC
A101 de l'INASTI		APPC		APPC	APPC
A101 de PK				APPC	APPC

- Lors du traitement les éléments ci-dessous doivent être pris en compte

○ Type de consultation :

- Soit sur base d'un numéro Niss
- Soit sur base d'un numéro d'attestation et du numéro Niss

○ Organisme soumissionnaire :

- Soit Inami
- Soit ONP
- Soit Inasti
- Soit OA via le CIN

## 4. Définition de la demande

### 4.1. Introduction

La demande est toujours effectuée à partir d'un numéro NISS. Numéro NISS pour lequel la consultation du fichier de suivi des attestations soins de santé pour les pensionnés est demandée.

La demande peut mentionner éventuellement le numéro d'attestation à consulter ( ce qui limitera la consultation à l'attestation dont le numéro est mentionné)

#### **Tableau des critères de sélection :**

*C pour zone conditionnelle*

*M pour zone obligatoire*

<u>Critère de recherche</u>	<u>NISS</u>	<u>Num attestation</u>	<u>Résultat</u>
NISS	M	C	Toutes attestations de ce Niss
Numéro attestation	M	M	Attestation correspondant

## 4.2. Layout du message C101

La soumission se compose d'un préfixe et d'une partie data.

La soumission a une structure fixe. Lorsque la partie données n'est pas remplie ( numéro d'attestation), cette zone doit être remplie de 'blanco'.

L101		Commentaar
<b>PREFIX</b>		
CONSTANTE	X25T	X25T : on-line-test X25A : on-line acceptatie-test X25P : on-line productie TAPE : mailbox
VERSIE_PREFIX	A1	vaste waarde voor A101
SECTOR	011 (= NIC) 005 (= RVP) 015 (= RSVZ) 021 (= RIZIV)	
TYPE_INSTELLING	000 (= instelling primair netwerk) 001 (= instelling secundair netwerk vb. Verzekeringsinstelling)	
INTERNE_REFERENTIE_SECTOR	543210123456789	15 posities
USER-ID	60031523118	11 posities
SOORT-AANVRAAG	OOL	Q et R en ligne
INSZ	45121623652	INSZ van de persoon waarvoor wordt geconsulteerd.
FORMULIER	C101	Nouveau numéro ?
VARIANTE	????	
GEDEELTE_BERICHT	??????	
IDENTIFICATIE_TOEPASSING	????????	
INTERNE_REFERENTIE_BEANTWOORDER	????????????????	
DATUM_VERSTUREN_AANVRAAG	9702151030	
ANTWOORD_TERMIJN	S05	5 minutes pour répondre
ACTIE_TIMEOUT	S	Sinon réponse supprimée
SLAGING_STROOM	0	
HOEDANIGHEIDSCODE	001 voor NIC 000 voor RVP 002 voor RSVZ 000 voor RIZIV	
FASE	00	
BEGIN_REPERTORIUM	20000101	
EINDE_REPERTORIUM	20001231	
BEGIN_BERICHT	20000101	
EINDE_BERICHT	20001231	
SECTOR_LEVERANCIER	022	
TYPE_INSTELLING_LEVERANCIER	000	
<b>GEGEVENSGEDEELTE</b>		
NUMMER BERICHT	15 pos	

## 4.3. Zones

### 4.3.1. Partie préfixe

**Constante :** valeur "X25T" pour soumissions en ligne en phase de test, "X25P" pour les soumissions en ligne en production.

**Version préfixe :** toujours A1

**Secteur :** numéro de secteur du secteur qui pose la question  
011 = CIN, 021 = INAMI 005= RVP, 015 = RSVZ

**Type institution :** "000" est une institution du réseau primaire de la BCSS (comme par ex. l'INAMI)

"001" est une institution du réseau secondaire de la BCSS

**Référence interne secteur:**

à choisir librement par le secteur : sert de référence ultérieure, donc de préférence une valeur unique au sein du secteur demandeur

**User-id :** à déterminer en accord avec le service de sécurité de la BCSS : cette zone est utilisée lors des contrôles d'accès

**Type de demande:** à remplir obligatoirement, n'a d'intérêt que pour les soumissions en ligne: "OOL" désigne des demandes en ligne pour lesquelles on attend une réponse en ligne

**Niss:** NISS de la personne pour laquelle on souhaite consulter le Fichier de suivi (zone obligatoire).

**Formulaire :** toujours "C101"

**Variante, Partie message, identification application:**

toujours des blancs

**Référence interne répondant:**

toujours des blancs

**Date envoi demande :**

année, mois, jour, heure, minute (format YY MM DD HH MM)

**Délai de réponse et Action\_timeout :**

- à remplir obligatoirement pour des consultations en ligne,
- si le délai est dépassé la demande sera supprimée .

Délai\_réponse comprend un caractère alphanumérique ( "J" pour les jours ou "M" pour les minutes) suivi de 2 caractères numériques indiquant respectivement le nombre de jours ou de minutes

**Action\_time-out**

est constitué d'un seul caractère alphanumérique.

La valeur "S" signifie que la demande sera supprimée lorsque le délai\_réponse est dépassé.

**Réussite\_flux:** remplir "0" (zéro)

**Code qualité, phase, début répertoire, fin répertoire:**

- Il s'agit de zones obligatoires contenant les caractéristiques du dossier en possession du secteur demandeur concernant la personne pour laquelle le NISS a été communiqué.

Si la **date-fin\_répertoire** n'est pas connue, une date doit toutefois être remplie. Par exemple compléter par la date de la demande.

**Début message et fin message:**

**Secteur\_fournisseur :** toujours remplir "022"

**Type\_organisme\_fournisseur:** "000"

### 4.3.2. Partie datas

**Nummer bericht:** spécifier le numéro de l'attestation devant être consultée. A défaut de numéro, remplir cette zone de blancs.

## 5. Traitement

### 5.1. Connexion APPC

Voir documentation BCSS pour les informations techniques en ce qui concerne le protocole APPC.

La taille maximale des fichiers échangés à chaque interrogation du fichier AGG est de 30.000 bytes.

### 5.2. Contrôle de la soumission

La soumission de type C101 doit être conforme au layout défini par la BCSS.

- ⇒ Si oui elle sera acceptée
- ⇒ Si non un code erreur réseau ou un code retour application sera retourné (suite au traitement réalisé par la BCSS).

Les différents champs de la soumission doivent être testés. Ils doivent répondre aux critères définis pour ce flux. Si non un code erreur spécifique sera retourné à l'institution soumissionnaire.

### 5.3. Time - out

Contrôle du time – out exceeded.

Un délai maximum pour le temps de réponse est indiqué sous **antwoord\_termijn** (exemple : S05 pour un délai de 5 minutes) lorsque ce délai est expiré, la demande sera supprimée.

### 5.4. Codes erreurs

Pour déterminer les codes erreurs , nous nous sommes inspirés du flux L036.

Ces codes 'retour' seront repris dans la partie données / Segment ERCA

Pas accès au fichier de suivi	300010 problème accès db AGG
NISS pas trouvé dans la DB	300050 Pas de données disponibles dans AGG
Numéro d'attestation inconnu ou fautif	300060 Nummer bericht inconnu
Numéro d'attestation ne correspond pas au Niss fourni	300080 Combinaison INSZ et Nummer bericht incompatible
Accès refusé à ces données pour ce secteur	300180 Pas d'autorisation pour le secteur/qualité demandé

## 6. Définition de la réponse

### 6.1. Introduction

Quatre types de réponse peuvent être émis :

1. Rejet de la soumission suite à un problème réseau
2. Rejet de la soumission suite à un problème applicatif
3. Rejet de la soumission suite aux contrôles effectués par AGG sur les données
4. Acceptation de la soumission

Les rejets ( 1 et 2) suite aux problèmes réseau ou applicatif feront l'objet d'une réponse de type N000 ( pas de partie données, réussite flux 'E'...)

Les rejets (3) suite aux contrôles effectués par AGG feront l'objet d'une réponse de type N001 ( partie données (ERC), réussite flux 'E'....). Ce type de réponse sera expédiée à l'institution soumissionnaire lorsque les données du fichier de suivi ne peuvent être expédiées ( suite aux résultats des différents contrôles) ou lorsque aucune donnée ne figure dans le fichier de suivi pour l'identifiant fourni.

En cas d'acceptation de la demande, les données seront fournies via le flux C101 (variante blancos, réussite flux 'A', partie datas....)

## 6.2. Constitution du préfixe

*Remarque : La plupart des données du préfixe de la soumission ( demande de consultation) sont répétées dans la partie préfixe de la réponse.*

*Les codes retour réseau et application sont mis à jour par la BCSS, en fonction des codes erreurs obtenus.*

- Si le résultat des tests est un **Code retour réseau**

Alors **Returncode\_netwerk** doit être mis à jour, **Variante** doit être = N000, **Slaging\_stroom** doit être = E

- Si le résultat des tests est un **Code retour application**

Alors **Returncode\_toepassing** doit être mis à jour, **Variante** doit être = N000, **Slaging\_stroom** doit être = E

- Si le résultat des tests est un **Code retour données**

Alors **Variante** doit être = N001, **Slaging\_stroom** doit être = E

Un **segment ERCA** doit être créé avec la valeur du « code retour donnée » trouvé.

Ce segment mentionne le code erreur, le numéro de la liste et le gestionnaire de cette liste

- Si aucune erreur n'a été détectée alors

**Variante** doit être = , **Slaging\_stroom** doit être = A,  
Le **nombre d'attestation** et la partie **données** doivent être complétés  
(selon le layout défini ci-dessous)

## 6.2.2. Constitution des données

### 6.2.2.1. *Niss et numéro d'attestation*

Les données extraites de la database AGG seront mis en forme selon le layout défini et au format IHFN.

La sélection des données se fera en tenant compte :

- du type d'institution propriétaire des données
- du type d'institution soumissionnaire ( cfr 6.2.2.2 Test de l'institution).
- soit sur base du Niss alors toutes les attestations pouvant être communiquées le seront. Le fichier de suivi ne transmettra que certaines informations par attestation (cfr 7.1.1 Description de la réponse globale).

Rem: Si la requête s'effectue à partir du Niss, le Nummer Bericht doit être complété de blanco.

- Soit du 'Nummer Bericht' (et du Niss) alors l'attestation portant ce numéro sera communiquée. (cfr 7.1.2 Description de la réponse détaillée).

### 6.2.2.2. *Test de l'institution*

Que la demande de consultation porte sur un numéro Niss ou un 'Nummer Bericht'(numéro d'attestation), il faut que l'institution soit autorisée à consulter la (ou les) déclarations.

Si institution :

CIN 011 alors toutes les attestations demandées peuvent être communiquées

Si institution :

RIZIV 021 alors toutes les attestations demandées peuvent être communiquées

Si institution :

RVP 005 alors les attestations de ce secteur lui seront communiquées

Si institution :

RSVZ 015 alors les attestations de ce secteur lui seront communiquées

## 7. Output

### 7.1. Réponse : Acceptation de la soumission

VELDNR.	POSITIE		LENGTE (bytes)	FORMAAT	OMSCHRIJVING
	VAN	TOT			
1	1	4	4	A	RETURNCODE_NETWORK
2	5	6	2	A	VERSIE_PREFIX (=A1)
3	7	9	3	N	SECTOR
4	10	12	3	N	TYPE_INSTELLING
5	13	27	15	A	INTERNE_REFERENTIE_SECTOR (Aanvraagnummer)
6	28	38	11	N	USER-ID
7	39	41	3	A	SOORT AANVRAAG
8	42	52	11	A	INSZ
9	53	58	6	A	RETURNCODE TOEPASSING
10	59	62	4	A	FORMULIER (C101)
11	63	66	4	A	VARIANTE
12	67	71	5	A	GEDEELTE_BERICHT
13	72	79	8	A	IDENTIFICATIE TOEPASSING
14	80	94	15	A	INTERNE_REFERENTIE_BEANTWOORDER
15	95	104	10	A	DATUM_VERSTUREN_AANVRAAG
16	105	114	10	A	DATUM_VERSTUREN_ANTWOORD
17	115	115	1	A	SLAGING_STROOM
18	116	118	3	N	HOEDANIGHEIDSCODE
19	119	120	2	A	FASE
20	121	128	8	A	BEGIN_REPERTORIUM
21	129	136	8	A	EINDE_REPERTORIUM
22	137	144	8	A	BEGIN_BERICHT (Beginmaand van ref. periode)
23	145	152	8	A	EINDE_BERICHT (Eindmaand van ref. periode)
24	153	155	3	A	SECTOR_LEVERANCIER
25	156	158	3	A	TYPE_INSTELLING_LEVERANCIER

### 7.1.1. Description de la réponse globale

Cette réponse est fournie en cas de consultation sur base du Niss

#### 7.1.1.1. Première partie datas : nombre d'attestations

Nombre d'attestations	2 positions numériques	Nombre d'occurrence de la table décrite ci-dessous
-----------------------	------------------------	--

Le nombre d'attestations( de 00 à 50) mentionne le nombre d'occurrence de la table détaillée ci-dessous.

Remarque :

Nous avons limité le nombre maximum d'attestations fournies dans la réponse globale à 50.

Une estimation du nombre moyen d'attestations par pensionné , nous donne le chiffre 3.

Une estimation du nombre maximum d'attestations par pensionné, nous donne le nombre 25.

#### 7.1.1.2. Seconde partie datas : table des attestations

VELDNR.	POSITIE		LENGTE (bytes)	FORMAAT	OMSCHRIJVING
	VAN	TOT			
1	1	15	15	N	nummer van het bericht
2	16	16	1	N	aard van het attest
3	17	18	2	N	ZIV-code
4	19	26	8	N	Begindatum geldigheidsperiode
5	27	34	8	N	Einddatum geldigheidsperiode
6	35	49	15	N	nummer te verbeteren bericht
7	50	55	6	N	returncode KSZ
8	56	61	6	N	returncode NIC
9	62	67	6	N	returncode R101
10	68	73	6	N	returncode P101
			<b>73</b>		

Nous avons limité les informations essentielles. Si l'organisme ayant effectué la consultation désire obtenir plus d'information à propos d'une attestation particulière, il doit introduire une nouvelle demande de consultation sur base du Niss et du numéro d'attestation ( Nummer bericht).

## 7.1.2. Description de la réponse détaillée

Cette réponse est fournie en cas de consultation sur base du Niss et du Numéro d'attestation (Nummer Bericht)

VELDNR.	POSITIE		LENGTE (bytes)	FORMAAT	OMSCHRIJVING
	VAN	TOT			
1	1	15	15	N	nummer van het bericht
2	16	16	1	N	aard van het attest
3	17	22	6	N	Code voorleggende instelling
4	23	24	2	A	code voordeel
5	25	26	2	N	ZIV-code
6	27	34	8	N	Begindatum geldigheidsperiode
7	35	42	8	N	Einddatum geldigheidsperiode
8	43	43	1	A	Gezinspensioen of pensioen als alleenstaande
9	44	44	1	N	reden code 20
10	45	46	2	A	reden code 22
11	47	47	1	A	gemengde loopbaan
12	48	48	1	A	activiteitscode
13	49	56	8	N	datum van stopzetting van activiteit
14	57	106	50	N	landcode ( 10 occurs)
15	107	166	60	N	loopbaan als loontrekkende in het buitenland ( 10 occurs)
17	167	172	6	N	returncode KSZ
18	173	180	8	A	datum antwoord KSZ
19	181	186	6	N	returncode NIC
20	187	194	8	A	datum antwoord NIC
21	195	202	8	A	datum R101
22	203	208	6	N	returncode R101
23	209	216	8	A	datum P101
24	217	222	6	N	returncode P101
25	223	223	1	A	info drager
26	224	238	15	N	nummer te verbeteren bericht
27	239	239	1	A	taal
28	240	241	2	N	algorithmme
			<b>241</b>		

### 7.1.3. ZONES

#### 7.1.3.1. Info drager :

---

25	231	231	1	A	info drager
----	-----	-----	---	---	-------------

Type de support de l'attestation :

1 : attestation électronique

2 : attestation papier

3 : attestation papier renvoyée électroniquement ( suite à un R101 par exemple)

#### 7.1.3.2. Taal :

---

27	247	247	1	A	taal
----	-----	-----	---	---	------

Langue

0 : français/néerlandais ( attestation papier imprimée recto/verso)

3 : allemand

#### 7.1.3.3. Algorithme :

---

28	248	249	2	N	algorithme
----	-----	-----	---	---	------------

Résultat de l'algorithme de contrôle

#### **ALGORITHMHE :**

##### **Som van :**

Nummer attest                      nieuwnrbericht EVO

INSZ                                      niss EVO

Code ZIV                                zivcode EVO

Begindat. geldigheidsperiode    begingeldig EVO -> vorm YYYYMMDD

**Algoritme = rest van (som/97)**

#### 7.1.3.4. Autres zones : cfr description du flux A101.

## 7.2. Préfixe réponse : Rejet de la soumission suite à un problème réseau ou un problème applicatif

VELDNR.	POSITIE		LENGTE (bytes)	OMSCHRIJVING
	VAN	TOT		
1	1	4	4	<b>RETURNCODE_NETWORK</b> cfr liste BCSS
2	5	6	2	VERSIE_PREFIX (=A1)
3	7	9	3	SECTOR
4	10	12	3	TYPE_INSTELLING
5	13	27	15	<b>INTERNE_REFERENTIE_SECTOR</b> (Aanvraagnummer)
6	28	38	11	USER-ID
7	39	41	3	SOORT AANVRAAG
8	42	52	11	<b>INSZ</b>
9	53	58	6	<b>RETURNCODE TOEPASSING</b> cfr liste BCSS
10	59	62	4	<b>FORMULIER (C101)</b>
11	63	66	4	VARIANTE ( N000)
12	67	71	5	GEDEELTE_BERICHT
13	72	79	8	IDENTIFICATIE TOEPASSING
14	80	94	15	INTERNE_REFERENTIE_BEANTWOORDER
15	95	104	10	DATUM_VERSTUREN_AANVRAAG
16	105	114	10	DATUM_VERSTUREN_ANTWOORD
17	115	115	1	SLAGING_STROOM (E)
18	116	118	3	HOEDANIGHEIDSCODE
19	119	120	2	FASE
20	121	128	8	BEGIN_REPERTORIUM
21	129	136	8	EINDE_REPERTORIUM
22	137	144	8	BEGIN_BERICHT (Beginmaand van ref. periode)
23	145	152	8	EINDE_BERICHT (Eindmaand van ref. periode)
24	153	155	3	SECTOR_LEVERANCIER
25	156	158	3	TYPE_INSTELLING_LEVERANCIER

Pas de données

### 7.3. Préfixe réponse : Rejet suite aux contrôles effectués par la Smals

VELDNR.	POSITIE		LENGTE (bytes)	OMSCHRIJVING
	VAN	TOT		
1	1	4	4	RETURNCODE_NETWORK 0000
2	5	6	2	VERSIE_PREFIX (=A1)
3	7	9	3	SECTOR
4	10	12	3	TYPE_INSTELLING
5	13	27	15	<b>INTERNE_REFERENTIE_SECTOR (Aanvraagnummer)</b>
6	28	38	11	USER-ID
7	39	41	3	SOORT AANVRAAG FOL
8	42	52	11	<b>INSZ</b>
9	53	58	6	RETURNCODE TOEPASSING
10	59	62	4	<b>FORMULIER (C101)</b>
11	63	66	4	VARIANTE N001
12	67	71	5	GEDEELTE_BERICHT
13	72	79	8	IDENTIFICATIE TOEPASSING
14	80	94	15	INTERNE_REFERENTIE_BEANTWOORDER
15	95	104	10	DATUM_VERSTUREN_AANVRAAG
16	105	114	10	DATUM_VERSTUREN_ANTWOORD
17	115	115	1	SLAGING_STROOM E
18	116	118	3	HOEDANIGHEIDSCODE
19	119	120	2	FASE
20	121	128	8	BEGIN_REPERTORIUM
21	129	136	8	EINDE_REPERTORIUM
22	137	144	8	BEGIN_BERICHT (Beginmaand van ref. periode)
23	145	152	8	EINDE_BERICHT (Eindmaand van ref. periode)
24	153	155	3	SECTOR_LEVERANCIER
25	156	158	3	TYPE_INSTELLING_LEVERANCIER

- **Partie datas**

Tag : ERCA1

Code erreur : 6 pos, cfr liste, exemple '300050'

Liste erreurs : numéro à attribuer par la BCSS

Gestionnaire liste : MVM